

Édition 2025

LA FRANCE RESPECTE-T-ELLE SES OBJECTIFS SUR LE CLIMAT ET L'ÉNERGIE ?



Qu'est ce que l'Observatoire Climat-Énergie?

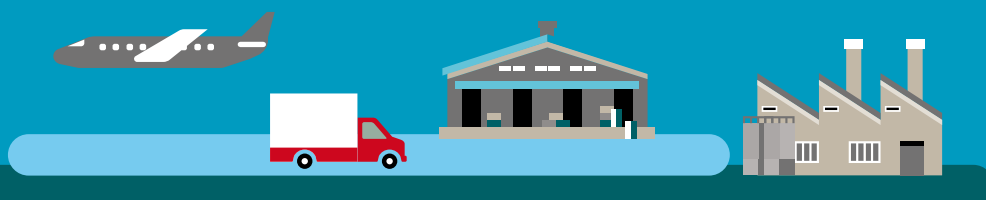
L'Europe a renforcé ses objectifs afin d'accélérer sa transition écologique et la baisse de ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, suite à une crise énergétique inédite. La France doit à son tour revoir ses objectifs sur l'énergie et le climat dans le cadre de sa planification écologique. La publication de la 3^e Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) et de la 3^e Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) devait avoir lieu au plus tard le 1^{er} juillet 2023 et a désormais plus de deux ans de retard.

Établir un constat partagé sur la situation actuelle est indispensable pour préparer un débat éclairé sur ces nouveaux objectifs, afin de pouvoir se projeter vers l'avenir et d'activer les leviers nécessaires.

L'Observatoire Climat-Énergie, développé par le Réseau Action Climat, permet d'établir un état des lieux accessible et partagé sur les trajectoires climatiques et énergétiques de la France. Il s'appuie sur les indicateurs définis dans la SNBC et la PPE et les sources officielles du Service de la Donnée et des Études Statistiques (SDES) du Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires ainsi que du CITEPA et de RTE (Réseau de Transport d'Électricité).

L'Observatoire Climat-Énergie permet de savoir où en est la France dans l'atteinte de ses objectifs sur le climat et l'énergie, d'évaluer les tendances et d'identifier les domaines où des actions supplémentaires doivent être mises en œuvre pour que la France se mette sur la bonne trajectoire.

www.observatoire-climat-energie.fr



**réseau
action
climat** france

LES SECTEURS LES PLUS ÉMETTEURS EN FRANCE



TRANSPORTS
33,8%*



AGRICULTURE
20,6%*



INDUSTRIE
16,9%*



BÂTIMENT
15,5%*



ÉNERGIE
9%*



DÉCHETS
4,2%*

*des émissions nationales, d'après les estimations pour 2024 du CITEPA.

OÙ EN EST LA FRANCE DANS LE RESPECT DE SES OBJECTIFS CLIMAT ?

L'Observatoire Climat-Énergie montre l'évolution des émissions de gaz à effet de serre nationales par rapport aux budgets carbone – des plafonds d'émissions de gaz à effet de serre – fixés dans la Stratégie Nationale Bas Carbone de 2019. Ces budgets carbone doivent être révisés dans la 3^e SNBC dont la publication est toujours attendue. Ils sont déclinés par secteurs. Les données 2024 sont provisoires, mais donnent une première estimation des trajectoires.

DÉFINITION

MtCO_{2e} : mégatonne d'équivalent CO₂

La tonne équivalent CO₂ est une unité pour cumuler les différents gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, protoxyde d'azote...) sous un indice unique.

La SNBC ne prend en compte que les émissions émises sur le territoire français et non pas l'empreinte carbone qui, elle, correspond aux biens ou services consommés sur le territoire, qu'ils aient été produits en France ou importés. L'empreinte carbone de la France est estimée à 671 MtCO_{2e} pour 2022 et à 644 MtCO₂ pour 2023 (SDES).

ÉMISSIONS BRUTES

La France respecte son objectif en émissions brutes (la somme de toutes les émissions des différents secteurs émetteurs, sans l'absorption par les forêts et sols), avec 369,9 MtCO_{2e} émises sur un budget carbone de 382 MtCO_{2e}.

OBJECTIF RESPECTÉ

-12,1

MtCO_{2e} par rapport à l'objectif SNBC pour 2024

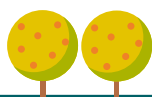
ÉMISSIONS NETTES

Les émissions nettes sont constituées de l'intégralité des émissions de gaz à effet de serre nationales auxquelles a été retranché le CO₂ absorbé par la forêt et les sols. La méthodologie a changé cette année pour intégrer dans les puits le carbone stocké dans le bois mort. La France respecte ainsi son budget carbone, avec 332 MtCO_{2e} émises pour un objectif de 342 MtCO_{2e}.

OBJECTIF RESPECTÉ

-10

MtCO_{2e} par rapport à l'objectif SNBC pour 2024



RESPECT DES OBJECTIFS PAR SECTEUR



TRANSPORTS

Ce secteur a connu un fort ralentissement du rythme de réduction de ses émissions en 2024. Il a émis 125 MtCO₂e et n'a pas respecté son objectif annuel indicatif de 120 MtCO₂e. En particulier, les émissions des véhicules particuliers sont restées stables en 2024 (+0MtCO₂e). La diminution du prix des carburants pourrait avoir engendré une hausse des kilomètres parcourus, dans un contexte où les véhicules électriques et les alternatives à la voiture se développent plus lentement que prévu. Par ailleurs, si le trafic aérien domestique a légèrement diminué en 2024, le trafic aérien international, non inclus dans les émissions territoriales, a connu une hausse de 5 % de ses émissions.

**OBJECTIF
NON RESPECTÉ**

+5

MtCO₂e par rapport
à l'objectif SNBC pour
2024



AGRICULTURE

Le secteur de l'agriculture, dans ces premières évaluations, respecte son budget carbone avec 2 MtCO₂e émises en moins que prévu, atteignant les 76 MtCO₂e pour un objectif de 78 MtCO₂e, malgré un rythme faible de diminution (-0,4 MtCO₂ en 1 an). Le cheptel bovin, émetteur de méthane, a poursuivi sa baisse. En revanche, la hausse de l'usage d'engrais azotés de synthèse a engendré une hausse des émissions associées.

**OBJECTIF
RESPECTÉ**

-2

MtCO₂e par rapport
à l'objectif SNBC
pour 2024 (chiffres
provisoires)



INDUSTRIE

Le secteur de l'industrie a vu ses émissions poursuivre leur baisse en 2024 mais à un rythme bien plus faible : -1.4% (0.94MtCO₂) entre 2023 et 2024 contre -10.2% entre 2022 et 2023. Il respecte son budget carbone pour 2024, avec des émissions atteignant les 62 MtCO₂e émises pour un objectif de 69 MtCO₂e. La baisse des émissions de l'industrie en 2024 s'explique principalement par la baisse de la production industrielle (avec -8 % pour le ciment, et -14% pour le verre creux) dans des secteurs particulièrement émetteurs.

**OBJECTIF
RESPECTÉ**

-7

MtCO₂e par rapport à
l'objectif de la SNBC
pour 2024



BÂTIMENTS

Le secteur des bâtiments a connu un ralentissement très fort de la baisse de ses émissions en 2024. Il respecte néanmoins son budget carbone en étant à 57 MtCO₂e émises pour un objectif de 68 MtCO₂e. Les consommations d'énergie, notamment de fioul domestique et de gaz pour le chauffage, n'ont quasiment pas baissé en 2024 du fait d'un hiver plus rigoureux avec un parc de bâtiment encore insuffisamment isolé et du ralentissement des installations de pompes à chaleur.

**OBJECTIF
RESPECTÉ**

-11

MtCO₂e par rapport à
l'objectif de la SNBC
pour 2024



FORÊTS ET SOLS

Les émissions liées à l'utilisation des terres, aux changements d'affectation des terres et à la foresterie, qui intègrent les puits carbone des forêts et des sols, n'ont pas respecté l'objectif d'absorption. Cette séquestration n'a été que de 37 MtCO₂e sur les 44 MtCO₂e fixées dans la SNBC2. La baisse des puits carbone ces dernières années, particulièrement dans les forêts, est liée aux sécheresses (renforcées par le changement climatique) et incendies ainsi qu'aux maladies. Même le changement de méthodologie appliqué cette année pour intégrer le carbone stocké dans le bois mort ne suffit pas à atteindre l'objectif. Les données de ce secteur sont plus incertaines car il est difficile d'évaluer précisément l'absorption des puits forestiers.

**OBJECTIF
NON RESPECTÉ**

+7

MtCO₂e non absorbées
par rapport à l'objectif
de la SNBC pour 2024.



CONCLUSION

La France respecte son objectif d'émissions nettes de gaz à effet de serre pour l'année 2024, malgré un ralentissement marqué de la baisse des émissions dans plusieurs secteurs clés.

Pour les secteurs émetteurs, l'industrie, l'agriculture et le bâtiment ont respecté leurs budgets carbone, en partie grâce à des facteurs conjoncturels comme des baisses de production. Mais le ralentissement de la baisse de leurs émissions est extrêmement préoccupant. En revanche, avec une baisse insuffisante de ses émissions, le secteur des transports dépasse son budget carbone pour 2024.

Il est donc nécessaire de renforcer les transformations structurelles dans tous les secteurs pour réduire davantage et durablement les émissions de gaz à effet de serre, et contribuer aux objectifs européens visant une réduction de 55 % des émissions nettes d'ici à 2030. C'est un enjeu clé pour notre souveraineté économique et pour le pouvoir d'achat encore trop dépendant des fluctuations du prix des énergies fossiles.

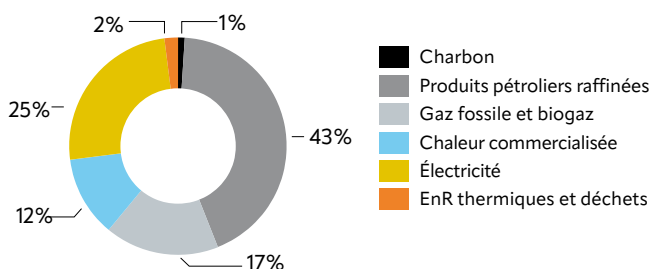
OÙ EN EST LA FRANCE DANS LE RESPECT DE SES OBJECTIFS ÉNERGIE ?

Sur le volet énergétique, l'Observatoire Climat-Énergie fait un suivi des indicateurs de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie, à la fois concernant la baisse de consommation énergétique (où la France a un objectif de -20% d'ici à 2030 en consommation finale) ainsi qu'aux capacités de production d'énergie via les différents types d'énergies : renouvelables, nucléaire ou fossiles.

QUELLES ÉNERGIES CONSOMMONS-NOUS ?

La France est encore fortement dépendante des énergies fossiles. Les produits pétroliers raffinés et le gaz fossile représentent plus de la moitié de la consommation énergétique nationale.

CONSOMMATION FINALE D'ÉNERGIE 1 613 TWh EN 2024*



*Données non corrigées des variations climatiques et calendaires. Données provisoires du Ministère de la transition écologique - Données et études statistiques, en usages énergétiques et non énergétiques.

DÉFINITION

Quelle est la différence entre des Watts et des Wattheures ?

Les Watts (W) expriment la puissance installée alors que les Wattheures (Wh) expriment la quantité d'énergie produite par une installation dans un temps défini (la puissance délivrée). Ici nous utilisons des TWh (terrawattheure) pour la quantité d'énergie produite ou consommée et des GW (gigawatts) pour la puissance installée.

CONSOMMATION D'ÉNERGIE

La France n'a pas respecté ses objectifs de baisse de la consommation finale d'énergie, fixés dans la PPE, avec 1 TWh de dépassement (0,1%). La consommation d'énergie finale en métropole corrigée des variations climatiques en 2024 a été de 1509 TWh (France métropolitaine).

OBJECTIF NON RESPECTÉ

+1

TWh par rapport à la trajectoire de la PPE pour 2024.



CONSOMMATION D'ÉNERGIES FOSSILES

La France a respecté son objectif de consommation primaire d'énergies fossiles, en consommant 24 TWh de moins que prévu, atteignant donc les 1078 TWh en 2024 (France métropolitaine), alors que l'objectif était de 1102 TWh (métropole continentale). La consommation de gaz fossile et de charbon est restée stable, seuls la consommation de produits pétroliers raffinés ayant diminué.

OBJECTIF RESPECTÉ

-24 TWh

par rapport à la trajectoire de la PPE pour 2024



PART D'ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

La France aurait dû atteindre 26,8 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie pour 2024 pour respecter la trajectoire de ses objectifs. Elle n'a atteint que 23 % d'énergies renouvelables. Les retards concernent notamment l'éolien terrestre avec une puissance installée de 22,9 GW pour un objectif de 25,9 GW et l'éolien en mer avec 1,5 GW pour un objectif de 3 GW.

OBJECTIF NON RESPECTÉ

-14% d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie brute en 2024 par rapport à la trajectoire de la PPE pour 2023.

CONCLUSION

L'année 2024 marque la sortie complète des impacts de la crise de l'énergie de 2022, mais les prix ne sont pas totalement revenus à la normale. La consommation d'énergie colle donc tout juste à la trajectoire prévue pour sa diminution, et la dépasse pour les fossiles, sauf en ce qui concerne les produits pétroliers. Cela permet à la France d'atteindre ses objectifs de limitation des émissions de gaz à effet de serre, même si les baisses ralentissent. L'application de la loi d'accélération des énergies renouvelables reste lacunaire et les attaques politiques se multiplient, creusant le retard de la France sur le développement des énergies renouvelables.

L'atteinte des objectifs climatiques reste donc fragile, ce qui rend d'autant plus urgent la publication des nouveaux objectifs pour la SNBC3 et la PPE3 afin de donner une visibilité aux filières et aux différents acteurs concernés.